



**HAUT COMMISSARIAT A LA RECONCILIATION  
ET AU RENFORCEMENT DE L'UNITE NATIONALE**



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

*Travail – Liberté – Patrie*

**TROISIEME ETAPE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE  
REPARATION PAR LE HAUT-COMMISSARIAT A LA  
RECONCILIATION ET AU RENFORCEMENT  
DE L'UNITE NATIONALE (HCRRUN)**

**DISCOURS-BILAN DE  
MADAME LA PRESIDENTE DU HCRRUN**

**Lomé, Hôtel La Concorde 22 décembre 2020**

- Excellence Monsieur Joseph Kokou KOFFIGO, ancien Premier Ministre du Togo, Personne Ressource Principale du HCRRUN,
- 
- 
- Mesdames et Messieurs les Chefs et représentants des Institutions de la République ;
- Monsieur le Ministre des Droits de l'Homme chargé des Relations avec les Institutions de la République ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Chers Collègues Membres du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Départements Ministériels ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions internationales partenaires du Togo;
- Messieurs les Préfets ;
- Messieurs les Membres du Comité de Gestion du Fonds Spécial pour l'Indemnisation des Victimes ;
- Mesdames et Messieurs les Membres de l'ONG AIMES-Afrique ;
- Mesdames et Messieurs les Huissiers ;
- Mesdames et Messieurs les Personnes Ressources du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les Représentantes des Forces de Défense et de Sécurité ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du personnel du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des confessions religieuses ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;
- Mesdames et Messieurs les Professionnels des médias ;
- Honorables Chefs Traditionnels, Gardiens de nos us et coutumes ;
- Mesdames et Messieurs les Membres des Comité de Paix ;

Mesdames et Messieurs tout protocole observé et respecté ;

Mesdames et Messieurs ;

Depuis la prise de fonction des Membres du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale en 2015, votre adhésion et celle des populations à la mission qui leur est confiée n'a jamais été démentie. Artisans et soutiens infatigables de la nouvelle dynamique de réconciliation enclenchée avec la signature de l'Accord Politique Global (APG) en 2006, vous avez su entourer les Membres du HCRRUN de vos conseils, aidant ainsi à asseoir les bonnes pratiques qui rendent aujourd'hui lisibles les activités menées dans le cadre de l'exécution de notre cahier des charges. Parmi ces bonnes pratiques qui font désormais partie de la tradition du HCRRUN, figure l'exercice qui nous rassemble aujourd'hui à savoir, la conférence-bilan relative aux activités réalisées au titre de l'année qui s'achève. Au nom du personnel du HCRRUN, des personnes-ressources qui l'accompagnent, de mes Collègues et en nom personnel, je tiens à vous réitérer nos remerciements pour votre présence à cette rencontre périodique annuelle.

Pour le HCRRUN, l'exercice de ce jour est à la fois un impératif et un devoir citoyen. Un impératif, en ce sens qu'il est un des pendants de la vision du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, et du Gouvernement, qui veulent faire de la gestion axée sur les résultats le leitmotiv de tous les démembrements de l'Etat. Un devoir citoyen, parce qu'il permet au HCRRUN d'informer et de renseigner sur l'évolution de sa mission dont la mise en œuvre et la réussite restent tributaires de l'adhésion des populations toutes entières. C'est donc pour nous au HCRRUN un jour de compte rendu sur les avancées enregistrées, mais aussi les difficultés rencontrées en 2020, une année que nous nous accordons à reconnaître tous comme ayant été une période douloureuse et pénible en raison de la pandémie de la COVID-19 qui a endeuillé toute la planète.

Sur ce registre précis, permettez-moi de saisir l'opportunité de cette tribune, pour rendre Grâces infinies à Dieu, Tout-Puissant et Très Miséricordieux qui a inspiré les plus hautes autorités et permis, de par les moyens financiers et humains exceptionnels mobilisés, de limiter la propagation de cette maladie difficile à contrôler, et de mettre le Togo à l'abri des décès massifs qui ont malheureusement frappé certains pays.

Mesdames et Messieurs les participants ;

C'est dans ce contexte particulièrement difficile, marqué par cette pandémie et les mesures de restriction édictées par le gouvernement pour endiguer la pandémie, que le HCRRUN, à l'instar des autres Institutions de la République, a poursuivi sa mission. Il ne nous semble pas utile de nous appesantir ici sur les difficultés auxquelles le HCRRUN a été confronté, car le cas de notre Institution ne constitue pas une exception. Mais lorsqu'on sait que l'une de ses activités cruciales, notamment le volet indemnisation et la prise en charge médicale et psychologique est centrée sur des victimes, dont les attentes sont toujours très fortes, l'on peut mesurer l'ampleur des dommages occasionnés par cette pandémie dans l'accomplissement de la mission du HCRRUN.

A cause de cette pandémie, nous avons été contraints de reporter à plusieurs reprises les sessions d'indemnisation et de prise en charge médicale et psychologique ainsi que les activités de réparation communautaires et collectives, que ce soit pour les victimes de la faune dans la Région des Savanes ou pour celles de l'Association des déplacés et victimes d'agressions (ADEVA) réinstallés dans les préfectures de Sotouboua et Blitta et menacées ; mais il fallait continuer le travail, et le HCRRUN, dans le respect strict des mesures barrières contre la Covid 19, a pris des mesures alternatives pour redonner espoir aux victimes. Ainsi, saisissant l'opportunité offerte par l'ordonnance n°004 du 03 juillet 2020, et

en liaison directe avec la Coordination nationale de gestion de la riposte contre la COVID-19 et en amont de ses sessions, le HCRRUN a dû faire convoier plusieurs victimes lieux lointains des Savanes en petits groupes à Lomé où elles ont été indemnisées et prises en charge médicalement.

Ainsi et bénéficiant des recommandations de la Coordination nationale de gestion de la riposte contre le COVID-19, des mesures supplémentaires sont prises dans les centres qui accueillent les opérations à l'intérieur du pays ; trois sessions d'indemnisation de grande envergure ont été organisées. La première a eu lieu dans la Région des Savanes du 13 au 27 septembre. La seconde s'est déroulée dans les préfectures de Sotouboua et Blitta du 19 au 30 octobre. Quant à la troisième et dernière session d'indemnisation, elle a été réalisée du 6 au 13 décembre simultanément à Kara et Atakpamé au bénéfice des victimes résidant dans ces deux Régions. A ces importantes sessions d'indemnisation, sont venues s'ajouter les séances organisées au siège du HCRRUN à Lomé pour les victimes vivant dans la capitale et les préfectures environnantes. Toutes ces opérations se sont déroulées dans la paix et la sérénité et Dieu merci, aucun cas de contamination au COVID-19 n'a été signalée ni au sein des victimes, encore moins, des équipes du HCRRUN ou des Comité locaux de paix qui nous accompagnent.

C'est le lieu d'exprimer une fois encore aux victimes la bonne appréciation du HCRRUN pour leur mobilisation et surtout, la discipline dont elles ont fait montre dans le respect des mesures barrières contre cette pandémie. Leur adhésion massive est un motif de réconfort et une invite à faire toujours plus pour relever certains défis tels que démultiplier les centres d'opération à travers le pays pour créer la fluidité dans les opérations ; réduire significativement les difficultés qu'éprouvent les victimes pour rentrer dans leurs droits, en collaboration avec les juridictions

locales et les mairies. Après trois ans d'expériences réussies, le HCRRUN compte sur vos suggestions pour apporter des innovations dont l'ultime objectif est de minimiser les difficultés en rapprochant dans la mesure du possible les réparations des victimes.

Mesdames et Messieurs ;

Malgré le contexte angoissant de la pandémie, le HCRRUN a enregistré cette année encore des résultats très encourageants puisque le nombre de victimes couvertes à l'issue de la troisième étape, à savoir en 2020, s'établit à **5608**. Les statistiques montrent qu'environ **99,02%** des victimes prises en compte pendant cette troisième étape sont satisfaites aussi bien des prestations du HCRRUN et des acteurs qui l'accompagnent, que des indemnités qui leur sont servies. Un bilan cumulé des trois années de mise en œuvre du volet indemnisation montre que **13268** victimes ont bénéficié de ce processus, ce qui représente **59,19%** du nombre des victimes initialement recensées par la CVJR, et estimé à **22415**.

Chers participants à la rencontre de ce jour ;

Outre ces réparations individuelles, le HCRRUN a pu s'atteler à un aspect non moins important de sa mission à savoir, les réparations communautaires et collectives dont la cérémonie de lancement avait eu lieu le 16 novembre 2019 à Djéréhouyé, dans la préfecture de l'Ogou. En application de la recommandation N°54 de la CVJR et répondant aux vœux des populations bénéficiaires, des activités fédératrices ont été réalisées dans les villages de Djéréhouyé et de Bocco. Il s'est agi de projets pilotes de réfection et de construction d'infrastructures scolaires remises le 26 août 2020 aux populations des deux localités auxquelles j'adresse, une fois encore, les remerciements du HCRRUN pour leur contribution à

l'aboutissement heureux de cette œuvre porteuse de paix et de cohésion sociale.

Voilà ramassé, le bilan des activités du HCRRUN en 2020. Un bilan obtenu seulement en six mois d'activités lorsqu'on sait que la pandémie de la COVID-19 a conduit à la suspension, voire l'arrêt total des activités. Ce bilan encourageant a été possible grâce au Chef de l'Etat et au Gouvernement qui, s'inscrivant résolument dans la dynamique d'union et de réconciliation, et conformément à l'esprit du Livre Blanc sur les recommandations de la CVJR, mobilisent les ressources nécessaires à la réalisation de la mission du HCRRUN.

Qu'il me soit permis de saluer la contribution de tous les acteurs, tant nationaux qu'internationaux à la réalisation de cette œuvre commune. Je m'en voudrai, s'agissant des partenaires du Togo, de passer sous silence l'accompagnement constant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dont l'appui logistique a permis de mener, dans le respect des mesures de protection contre la COVID-19, une partie importante des opérations d'indemnisation des victimes par la dotation en matériels tels que les cache-nez, les solutions hydro-alcooliques, les lave-mains. Les sentiments de reconnaissance du HCRRUN vont particulièrement aux victimes qui, de par leur mobilisation sans cesse croissante, démontrent leur détermination à aider à la cicatrisation des torts et des préjudices qu'elles ont subis.

Mesdames et Messieurs les invités ;

La réconciliation nationale étant un long processus et non un événement, la mission du HCRRUN s'inscrit dans la durée, avec à la clé, des perspectives fortes et inclusives visant à sceller définitivement la cohésion sociale et le vivre ensemble. C'est dans cet esprit que, sur les orientations

du Chef de l'Etat, le HCRRUN a été amené à élargir son champ d'actions en prenant en compte, outre les recommandations de la CVJR, les travaux de la Commission Nationale Spéciale d'Enquête Indépendante mise en place au lendemain de l'élection présidentielle de 2005, et dirigée par Monsieur Joseph Kokou KOFFIGOH, ancien Premier Ministre du Togo.

De l'examen des travaux de cette commission dite Commission Koffigoh, il ressort qu'environ 3500 personnes ont été victimes des violences connues alors par notre pays. Or, une étude croisée des travaux de la Commission Koffigoh et de la Base de données de la CVJR révèle qu'environ seulement 500 personnes de cette Commission Koffigoh ont fait des dépositions et ont été, à ce titre, élues au Programme de Réparation de la CVJR. La conclusion logique tirée de ces données chiffrées a montré au HCRRUN que les 3000 victimes restantes, clairement identifiées risquent d'être oubliées si aucune mesure spéciale n'intervient pour réparer ce qui peut s'apparenter à une injustice, en tout cas une discrimination. Portée à la haute attention de l'Autorité mandante, cette situation délicate a pu trouver une solution, à savoir qu'en 2021, l'ensemble des victimes recensées par la Commission Koffigoh sera reversé au Programme de Réparation et prises en compte au regard des préjudices qu'elles ont subis.

Par ailleurs, l'étude des conclusions des rapports des deux commissions a montré aussi que plusieurs éléments des Forces de Défense et de Sécurité ont été classés victimes des violences à caractère politique connues par notre pays de 1958 à 2005. Ces compatriotes qui ont, soit été grièvement blessés, soit perdu leurs biens, voire leurs vies dans l'exercice de leur fonction régaliennne, attendent aussi une reconnaissance juste de leurs souffrance par l'Etat. Ce dossier a également été porté à la bienveillance



du Président de la République, Chef Suprême des Armées qui a autorisé le HCRRUN à faire, en coordination avec les services concernés, un état des lieux, en vue de procéder à l'apaisement de ces compatriotes éprouvés.

Conscient des attentes légitimes de toutes ces victimes, le HCRRUN compte, à la lumière des moyens financiers toujours mis à sa disposition par le Gouvernement et reconduit en 2021, intensifier la mise en œuvre du Volet indemnisation afin de leur témoigner la compassion de l'Etat.

Parallèlement au Volet Indemnisation, l'année 2021 connaîtra une extension de la mise en œuvre des réparations communautaires et collectives. D'ores et déjà, le HCRRUN s'apprête à procéder, dès le premier trimestre 2021, au lancement des travaux pour la réalisation d'infrastructures fédératrices dans trois localités : Barkoissi dans la préfecture de l'Oti, Pouwèdéou dans la préfecture de Sotouboua et Niki Niki I dans la préfecture de Blitta.

Sur un autre plan, celui des réparations mémorielles, les investigations perturbées par la pandémie de la COVID-19 reprendront en 2021, afin de faire avancer les préparatifs pour l'hommage aux illustres personnages de notre pays, dont l'ancien Président de la République Nicolas Grunitzky, prévu pour le second trimestre.

Sans oublier les activités de formation et de renforcement des capacités ainsi que les activités de facilitation de soins de santé dans le cadre du suivi de la prise en charge médicale des victimes, le HCRRUN entend, en 2021 amorcer les autres volets de sa mission, savoir les activités de garantie de non répétition et autres rencontres sur l'impunité afin de s'inscrire comme une institution constitutionnelle ou asseoir sa pérennisation par

une loi pour mener à bien une politique de réconciliation et de reconstruction de l'unité nationale effective au Togo.

Mesdames et Messieurs ;

Le HCRRUN ne pourra réaliser de façon efficace ces rêves qu'avec l'aide et le concours de vous tous, mus par la volonté inébranlable de participer chacun, à sa manière, à la construction d'un Togo réconcilié et uni dans un avenir partagé.

Que Dieu, le Très Miséricordieux, nous garde en bonne santé au cours de l'année qui s'annonce et qu'Il protège notre pays.

Je vous remercie pour votre aimable attention